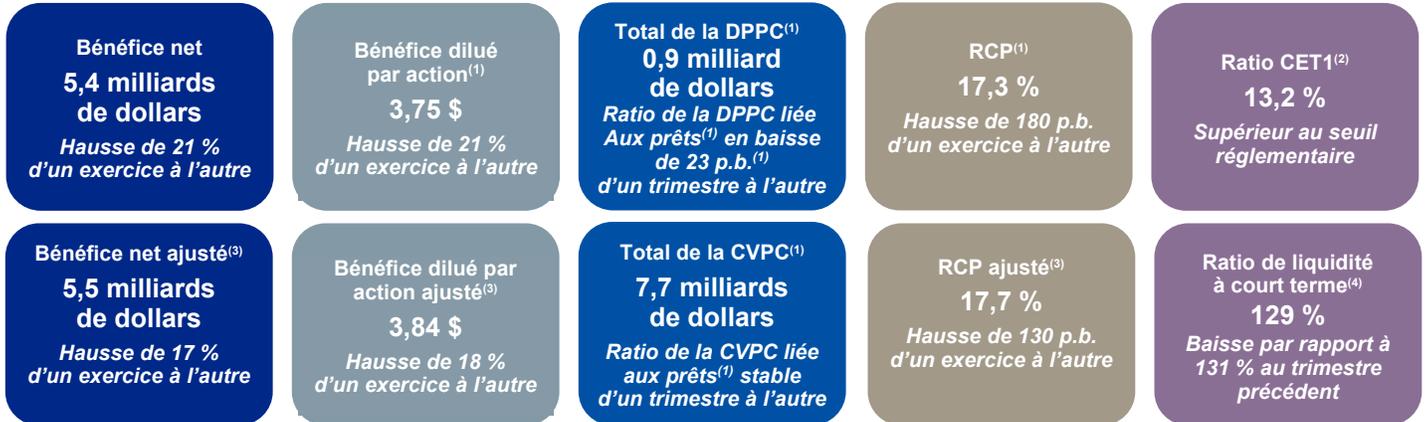




# TROISIÈME TRIMESTRE DE 2025 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2025

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs>, et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.



**TORONTO, le 27 août 2025** – La Banque Royale du Canada<sup>(5)</sup> (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 5,4 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2025, soit une hausse de 928 millions, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,75 \$, en hausse de 21 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance dans chacun de nos secteurs d'exploitation. Le bénéfice net ajusté<sup>(3)</sup> de 5,5 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté<sup>(3)</sup> de 3,84 \$ affichent une hausse respective de 17 % et de 18 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

« Les résultats records de ce trimestre témoignent de l'attention soutenue que porte RBC à ses clients depuis fort longtemps, ainsi que de son engagement à réaliser les aspirations de croissance audacieuses qu'elle a présentées lors de sa récente Journée des investisseurs. Nous avons enregistré une forte croissance dans chacun de nos secteurs d'exploitation, ce qui reflète la force de notre modèle d'affaires diversifié, notre solide position de capital, nos investissements dans la technologie et les talents, de même que notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques et des dépenses. Grâce aux efforts incroyables de l'équipe RBC, nous créons de la valeur et produisons un rendement supérieur tout au long du cycle, tout en nous efforçant d'anticiper les attentes de nos clients dans une économie et un monde en évolution rapide. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

Le bénéfice avant dotation et impôt<sup>(3)</sup> record de 7,8 milliards de dollars a progressé de 1,7 milliard, ou 29 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des revenus du secteur Marchés des Capitaux du fait de la robustesse des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, ainsi que de la hausse du revenu net d'intérêt dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises reflétant la forte croissance moyenne des volumes, et de l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires aux particuliers. La hausse des revenus liés aux services tarifés du secteur Gestion de patrimoine, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été atténués par la hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des résultats, de même que par nos investissements soutenus dans nos effectifs et la technologie dans l'ensemble de nos activités.

Nos résultats consolidés reflètent une augmentation de 222 millions de dollars du total de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la hausse des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, partiellement contrebalancée par des contrepassations dans le secteur Gestion de patrimoine au cours du trimestre à l'étude. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 35 p.b., en hausse de 8 p.b. par rapport à l'exercice précédent.

(1) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 26 août 2025 pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. La définition est intégrée par renvoi aux présentes.

(2) Le ratio des fonds propres de première catégorie (CET1) est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.

(3) Il s'agit de mesures ou de ratios hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 5 et 6 du présent communiqué portant sur les résultats.

(4) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025.

(5) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 23 %, reflétant la croissance des résultats pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Le bénéfice net ajusté<sup>(6)</sup> a augmenté de 22 % par rapport à cette même période. Le bénéfice avant dotation et impôt<sup>(6)</sup> s'est accru de 0,8 milliard de dollars, ou 12 %, la hausse des revenus ayant plus que neutralisé la croissance des dépenses. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 35 p.b., en baisse de 23 p.b., par rapport au trimestre précédent, lequel affichait une augmentation des dotations liées aux prêts productifs qui reflétait l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux<sup>(7)</sup> s'est établi à 36 p.b., en hausse de 1 p.b. par rapport au trimestre précédent, alors que le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs<sup>(7)</sup> s'est établi à (1) p.b., en baisse de 24 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Notre position de capital demeure forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)<sup>(8)</sup> de 13,2 %, témoignant ainsi de la forte croissance des volumes. Nous avons également versé à nos actionnaires 3,1 milliards de dollars sous forme de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d'actions.

|   | Données présentées :                         |            | Montants ajustés <sup>(6)</sup> :            |            |
|---|--|------------|--|------------|
| <b>T3 2025<br/>par rapport au<br/>T3 2024</b>                             | • Bénéfice net de 5 414 millions de dollars  | ↑ 21 %     | • Bénéfice net de 5 534 millions de dollars  | ↑ 17 %     |
|   | • Bénéfice dilué par action de 3,75 \$       | ↑ 21 %     | • Bénéfice dilué par action de 3,84 \$       | ↑ 18 %     |
|   | • RCP de 17,3 %                              | ↑ 180 p.b. | • RCP de 17,7 %                              | ↑ 130 p.b. |
|   | • Ratio CET1 <sup>(8)</sup> de 13,2 %        | ↑ 20 p.b.  |  |            |
| <b>T3 2025<br/>par rapport au<br/>T2 2025</b>                             | • Bénéfice net de 5 414 millions de dollars  | ↑ 23 %     | • Bénéfice net de 5 534 millions de dollars  | ↑ 22 %     |
|   | • Bénéfice dilué par action de 3,75 \$       | ↑ 24 %     | • Bénéfice dilué par action de 3,84 \$       | ↑ 23 %     |
|   | • RCP de 17,3 %                              | ↑ 310 p.b. | • RCP de 17,7 %                              | ↑ 300 p.b. |
|   | • Ratio CET1 <sup>(8)</sup> de 13,2 %        | → stable   |  |            |
| <b>Cumul<br/>annuel 2025<br/>par rapport au<br/>cumul<br/>annuel 2024</b> | • Bénéfice net de 14 935 millions de dollars | ↑ 24 %     | • Bénéfice net de 15 316 millions de dollars | ↑ 18 %     |
|   | • Bénéfice dilué par action de 10,31 \$      | ↑ 24 %     | • Bénéfice dilué par action de 10,58 \$      | ↑ 17 %     |
|   | • RCP de 16,1 %                              | ↑ 170 p.b. | • RCP de 16,5 %                              | ↑ 90 p.b.  |

### Services bancaires aux particuliers

Le bénéfice net de 1 938 millions de dollars a augmenté de 352 millions, ou 22 %, sur un an, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 3 % dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada. L'augmentation des revenus autres que d'intérêt a également favorisé cette hausse. Les frais autres que d'intérêt, qui incluent les synergies réalisées dans le cadre de l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada), sont demeurés relativement stables.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 336 millions de dollars, ou 21 %, en raison principalement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le trimestre précédent reflétant une hausse des dotations liées aux prêts productifs attribuable à l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). La hausse du revenu net d'intérêt attribuable au fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de plus, la croissance moyenne des volumes et l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada ont également contribué à la hausse précitée.

### Services bancaires aux entreprises

Le bénéfice net de 836 millions de dollars s'est accru de 19 millions, ou 2 %, sur un an, la croissance du total des revenus ayant été contrebalancée en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les frais autres que d'intérêt, qui incluent les synergies réalisées dans le cadre de l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada), sont demeurés relativement stables.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 239 millions de dollars, ou 40 %, en raison principalement de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le trimestre précédent reflétant une hausse des dotations liées aux prêts productifs attribuable à l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). La hausse du revenu net d'intérêt, découlant principalement du fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de plus, et l'élargissement des écarts ont également contribué à l'augmentation précitée.

(6) Il s'agit de mesures ou de ratios hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 5 et 6 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 26 août 2025 pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. La définition est intégrée par renvoi aux présentes.

(8) Le ratio CET1 ratio est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

## Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 1 096 millions de dollars a augmenté de 147 millions, ou 15 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 167 millions de dollars, ou 18 %, en raison essentiellement de la croissance des revenus liés aux services tarifés, qui découle de la hausse des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ainsi que du fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de plus. Le trimestre à l'étude reflétait également des contrepassations de dotations découlant des prêts productifs pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National Bank), comparativement à des dotations constituées au trimestre précédent. La hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et le fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de plus ont également contribué à cette progression. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la rémunération variable.

## Assurances

Le bénéfice net de 247 millions de dollars a augmenté de 77 millions, ou 45 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des activités d'assurance reflétant l'amélioration de la sinistralité pour l'assurance vie. La hausse du résultat des placements d'assurance, principalement attribuable à la diminution des coûts de financement, a également favorisé l'accroissement.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 36 millions de dollars, ou 17 %, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des activités d'assurance reflétant l'amélioration de la sinistralité pour l'assurance vie. Cela a été partiellement contrebalancé par une sinistralité liée aux placements moins favorable.

## Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 328 millions de dollars a augmenté de 156 millions de dollars, ou 13 %, sur un an, en raison surtout de la hausse des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, par la hausse de la rémunération par suite de l'amélioration des résultats ainsi que par l'accroissement du taux d'imposition effectif attribuable à l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier et à des changements dans la composition du bénéfice.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 126 millions de dollars, ou 10 %, en raison surtout de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe surtout aux États-Unis et de l'intensification des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans la plupart des régions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions et par l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

## Services de soutien généraux

La perte nette s'est chiffrée à 31 millions de dollars pour le trimestre considéré, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, y compris les indemnités de départ, contrebalancés en partie par les activités de gestion actif-passif.

La perte nette s'est chiffrée à 151 millions de dollars au trimestre précédent, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, y compris les indemnités de départ.

La perte nette s'est chiffrée à 208 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 125 millions, qui est traitée comme un élément spécifié. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

## Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

**Fonds propres** – Au 31 juillet 2025, notre ratio CET1<sup>(9)</sup> de 13,2 % est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète le montant net des capitaux autogénérés qui a été contrebalancé par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions, l'effet de la baisse de la notation des États-Unis et les changements aux paramètres de risque.

**Liquidité** – Pour le trimestre clos le 31 juillet 2025, la moyenne du ratio de liquidité à court terme<sup>(10)</sup> s'est établie à 129 %, ce qui représente un excédent d'environ 103 milliards de dollars, comparativement à 131 % et à un excédent d'environ 107 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen<sup>(10)</sup> a diminué par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des prêts, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse des exigences de financement liées aux titres et aux transactions de financement liées aux titres, ainsi que de la croissance des dépôts et du financement.

Au 31 juillet 2025, le ratio de liquidité à long terme<sup>(11)</sup> s'établissait à 114 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 137 milliards de dollars, comparativement à 116 % et à un excédent d'environ 154 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme<sup>(11)</sup> a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la croissance des prêts et des exigences de financement liées aux titres et aux transactions de financement liées aux titres.

### Qualité du crédit

#### **Troisième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2024**

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 881 millions de dollars a augmenté de 222 millions, ou 34 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, atténuée par des contrepassations dans le secteur Gestion de patrimoine au cours du trimestre à l'étude, comparativement à des dotations constituées au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 35 p.b. a augmenté de 8 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 36 p.b. a augmenté de 10 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs était de (28) millions de dollars, comparativement à 42 millions à l'exercice précédent, en raison des changements favorables concernant nos perspectives macroéconomiques, contrebalancés en partie par des changements défavorables concernant la qualité du crédit et la croissance du portefeuille au trimestre à l'étude.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 913 millions de dollars a augmenté de 290 millions, ou 47 %, en raison surtout de l'augmentation des dotations pour les secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers.

#### **Troisième trimestre de 2025 par rapport au deuxième trimestre de 2025**

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 543 millions de dollars, ou 38 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement du repli des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, et des contrepassations dans le secteur Gestion de patrimoine au trimestre à l'étude, comparativement à des dotations constituées au trimestre précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est replié de 23 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs était de (28) millions de dollars, comparativement à 568 millions au trimestre précédent, ce qui reflète les contrepassations du trimestre à l'étude, en raison essentiellement des changements favorables concernant nos perspectives macroéconomiques, contrebalancés en partie par les changements défavorables concernant la qualité du crédit et la croissance du portefeuille, comparativement à des dotations constituées au trimestre précédent, ce qui reflète l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers).

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 61 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par des recouvrements dans le secteur Gestion de patrimoine au cours du trimestre à l'étude, comparativement à des dotations constituées au trimestre précédent.

(9) Le ratio CET1 est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

(10) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025.

(11) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025.

## Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

### Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

### Mesures hors PCGR

Les mesures et les ratios hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures et des ratios hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

### Bénéfice avant dotation et impôt

Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Le bénéfice avant dotation et impôt peut améliorer la comparabilité de notre performance financière et permettre aux lecteurs de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et du bénéfice avant dotation et impôt, et illustre le calcul du bénéfice avant dotation et impôt présenté.

| (en millions de dollars canadiens)                   | Pour les trimestres clos les |                 |                 | Aux ou pour les périodes de neuf mois closes les |                  |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|--|------------------|
|  | 31 juillet 2025              | 30 avril 2025   | 31 juillet 2024 | 31 juillet 2025                                  | 31 juillet 2024  |
| Bénéfice net   | 5 414 \$                     | 4 390 \$        | 4 486 \$        | 14 935 \$  | 12,018 \$        |
| Plus : Impôt sur le résultat                         | 1 458                        | 1 128           | 887             | 3 888  | 2,629            |
| Plus : Dotation à la provision pour pertes de crédit | 881                          | 1 424           | 659             | 3 355  | 2,392            |
| <b>Bénéfice avant dotation et impôt</b>              | <b>7 753 \$</b>              | <b>6 942 \$</b> | <b>6 032 \$</b> | <b>22 178 \$</b>                                 | <b>17 039 \$</b> |

### Résultats et ratios ajustés

Nous sommes d'avis que les résultats ajustés sont plus représentatifs de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de la performance. Les éléments spécifiés décrits ci-après peuvent entraîner une volatilité qui pourrait occulter les tendances de la performance des activités sous-jacentes, et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions peut varier considérablement d'une organisation à l'autre. Exclure l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition pourrait améliorer la comparabilité de notre performance financière et permettre aux lecteurs de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats des trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2025 et des périodes de neuf mois closes les 31 juillet 2025 et 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2025, nous ne traitons plus les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada à titre d'élément spécifié, car les activités d'intégration sont en grande partie terminées et les coûts restants devraient être négligeables.

Nos résultats de la période de neuf mois close le 31 juillet 2024 ont également été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Les ratios ajustés, y compris le bénéfice par action ajusté (de base et dilué), le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté et le ratio d'efficacité ajusté, qui sont tirés des résultats ajustés, sont utiles aux lecteurs puisqu'ils peuvent améliorer la comparabilité dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité calculée par action, de l'efficacité avec laquelle les bénéfices sont générés à partir de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de l'efficacité avec laquelle les coûts sont gérés par rapport aux revenus. Les résultats et les ratios ajustés peuvent également servir de base pour aider les lecteurs à prendre des décisions en matière de stratégie et d'attribution des fonds propres.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et ratios ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

### Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)           | Aux ou pour les trimestres clos les |                 |                 | Aux ou pour les périodes de neuf mois closes les |                  |
|---|-------------------------------------|-----------------|-----------------|--|------------------|
|   | 31 juillet 2025                     | 30 avril 2025   | 31 juillet 2024 | 31 juillet 2025                                  | 31 juillet 2024  |
| Total des revenus   | 16 985 \$                           | 15 672 \$       | 14 631 \$       | 49 396 \$  | 42,270 \$        |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit   | 881                                 | 1 424           | 659             | 3 355  | 2,392            |
| Frais autres que d'intérêt  | 9 232                               | 8 730           | 8 599           | 27 218   | 25,231           |
| Bénéfice avant impôt  | 6 872                               | 5 518           | 5 373           | 18 823   | 14,647           |
| Impôt sur le résultat   | 1 458                               | 1 128           | 887             | 3 888  | 2,629            |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>5,414 \$</b>                     | <b>4 390 \$</b> | <b>4 486 \$</b> | <b>14 935 \$</b>                                 | <b>12 018 \$</b> |
| <b>Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires</b>   | <b>5,290 \$</b>                     | <b>4 274 \$</b> | <b>4 377 \$</b> | <b>14 575 \$</b>                                 | <b>11 780 \$</b> |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)   | 1 407 280                           | 1 411 362       | 1 414 194       | 1 410 854  | 1 411 044        |
| Bénéfice de base par action (en dollars)  | 3,76 \$                             | 3,03 \$         | 3,09 \$         | 10,33 \$   | 8,35 \$          |
| Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)   | 1 409 680                           | 1 413 517       | 1 416 149       | 1 413 235  | 1 412 644        |
| Bénéfice dilué par action (en dollars)  | 3,75 \$                             | 3,02 \$         | 3,09 \$         | 10,31 \$   | 8,34 \$          |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires   | 17,3 %                              | 14,2 %          | 15,5 %          | 16,1 %   | 14,4 %           |
| Taux d'imposition effectif  | 21,2 %                              | 20,4 %          | 16,5 %          | 20,7 %   | 17,9 %           |
| <b>Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)</b>                                    | <b>153 \$</b>                       | <b>184 \$</b>   | <b>314 \$</b>   | <b>502 \$</b>                                    | <b>1 254 \$</b>  |
| Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1), (2)                                      | -                                   | 31              | 160             | 43   | 783              |
| Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1) | -                                   | -               | -               | -  | 131              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)   | 153                                 | 153             | 154             | 459  | 340              |
| <b>Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net</b>              | <b>33 \$</b>                        | <b>46 \$</b>    | <b>73 \$</b>    | <b>121 \$</b>                                    | <b>281 \$</b>    |
| Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1)   | -                                   | 7               | 35              | 13   | 158              |
| Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1) | -                                   | -               | -               | -  | 36               |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)   | 33                                  | 39              | 38              | 108  | 87               |
| <b>Résultats ajustés (4)</b>  |                                     |                 |                 |  |                  |
| Bénéfice avant impôt ajusté   | 7 025 \$                            | 5 702 \$        | 5 687 \$        | 19 325 \$  | 15,901 \$        |
| Impôt sur le résultat ajusté  | 1 491                               | 1 174           | 960             | 4 009  | 2,910            |
| Bénéfice net ajusté   | 5 534                               | 4 528           | 4 727           | 15 316   | 12,991           |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires ajusté   | 5 410                               | 4 412           | 4 618           | 14 956   | 12,753           |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)   | 1 407 280                           | 1 411 362       | 1 414 194       | 1 410 854  | 1 411 044        |
| Bénéfice de base par action ajusté (en dollars) (4)   | 3,84 \$                             | 3,13 \$         | 3,26 \$         | 10,60 \$   | 9,04 \$          |
| Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)   | 1 409 680                           | 1 413 517       | 1 416 149       | 1 413 235  | 1 412 644        |
| Bénéfice dilué par action ajusté (en dollars) – ajusté (4)  | 3,84 \$                             | 3,12 \$         | 3,26 \$         | 10,58 \$   | 9,03 \$          |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté (4)                                  | 17,7 %                              | 14,7 %          | 16,4 %          | 16,5 %   | 15,6 %           |
| Taux d'imposition effectif ajusté (4)   | 21,2 %                              | 20,6 %          | 16,9 %          | 20,7 %   | 18,3 %           |

(1) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(2) Au 30 avril 2025, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,4 milliard de dollars. Avec prise d'effet du troisième trimestre de 2025, nous ne traitons plus les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada à titre d'éléments spécifiés, car les activités d'intégration sont en grande partie terminées et les coûts restants devraient être négligeables.

(3) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(4) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 26 août 2025 pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. La définition est intégrée par renvoi aux présentes.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025.

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

A l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, les risques associés à l'escalade des tensions commerciales, y compris les politiques commerciales protectionnistes comme l'imposition de tarifs douaniers, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux, les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2024 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2024, mises à jour dans la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025. Ces rubriques peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction uniquement à la date des présentes et, sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

## ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2025 en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs](http://www.rbc.com/investisseurs).

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 août 2025 à 8 h (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/information-financiere](http://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere) ou en composant le 416 340-2217 ou le 866 696-5910 et en entrant le code d'accès 3075054#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 27 août 2025 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 31 octobre 2025, en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/information-financiere](http://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere) ou en composant le 905 694-9451 ou le 800 408-3053 et en entrant le code d'accès 6738504#.

### Renseignements aux médias

Gillian McArdle, vice-présidente, Communications, [gillian.mcardle@rbccm.com](mailto:gillian.mcardle@rbccm.com), 416 842-4231  
Tracy Tong, directrice, Communications financières, [tracy.tong@rbc.com](mailto:tracy.tong@rbc.com), 437 655-1915

### Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, [asim.imran@rbc.com](mailto:asim.imran@rbc.com), 416 955-7804

## APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 101 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 19 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](http://rbc.com).

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com/genetplanete](http://rbc.com/genetplanete).